COMMUNICATION CONSEIL CULTURE ORANGE SCE

CSO : Négociation IPHNO
Interventions Programmées en Heures Non Ouvrables

24/05/19	**Accord IPHNO pour MSCF + SCI + SCG + ESC : c'est signé !**
De belles avancées :	☺ **Compensations en plus des heures supplémentaires, à chaque Intervention Programmée :** + 31,5 € lorsque l'intervention dure plus de 4 heures et débute ou se termine entre minuit et 6 heures (Interventions longues). + 63 € de 20h à 6h, lorsque l'intervention débute ou se termine dans ce créneau en semaine, ainsi que samedi, dimanche et jours fériés. + 31,5 € pour une intervention de 6h à 8h et de 18h à 20h du lundi au vendredi. ☺ **Maintien du planning sur SCI et MSC France.** + 31,5 € par jour pour cette plage réservée de 18h à 20h pour des interventions « simples ». Ce planning peut aussi faciliter l'intégration de nouveaux arrivants, la compensation est maintenue même sans intervention. ☺ **Un accord négocié engage et protège les parties signataires.** C'est mieux qu'une Décision Unilatérale que peut changer la Direction à tout moment. Toujours couverts par l'accord de Nantes, les salariés Nantais pourront aussi choisir ou pas les nouvelles modalités.
L'avis des négociateurs Cfdt	La Cfdt s'est impliquée dans la renégociation de l'accord IPHNO MSCF-SCI, avec la participation de négociateurs présents sur Rennes, Nantes, Bagnolet, Lyon et Sophia. Même si toutes nos revendications n'ont pas été intégrées, à chaque séance nous avons pu faire améliorer les différents seuils de déclenchement, grâce aux arguments des salariés, que nous remercions. L'accord signé ce jour pour les équipes de production de MSC France, SCI, SCG et ESC permet de nouvelles compensations en plus des heures supplémentaires, pour ces travaux effectués entre 18h et 8h, ainsi que les week-ends. Sa mise en œuvre est prévue dès le 1er juillet 2019. Une commission de suivi se réunira avant la fin de l'année, ce sera l'occasion d'aborder d'éventuelles difficultés rencontrées par les salariés. L'objectif Cfdt est maintenant de s'assurer qu'aucun salarié ne sera perdant avec ces nouvelles compensations. En attendant, plus de 300 salariés devraient bénéficier d'un meilleur pouvoir de vivre.

Cfdt : s'engager et ne rien lâcher !